



# APPEL A CANDIDATURE

## LE CRAPO // VITRY-SUR-SEINE // STOCKAGE

La Ressourcerie Du Spectacle propose la mise à disposition d'un espace de stockage au Crapo, à partir du 19 Janvier 2023. Les candidatures sont à déposer par mail à [bonjour@crapo.fr](mailto:bonjour@crapo.fr)

### • LE PROJET

Le Crapo est un espace mutualisé entre acteurs de l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire. Géré par la Ressourcerie Du Spectacle, il accueille aujourd'hui une vingtaine de projets entre réemploi et culture : compagnie de théâtre, boulangerie, construct.eurs.rices, artisans, artistes... Avec son espace extérieur de 1800m<sup>2</sup> et sa salle polyvalente, il permet d'accueillir des activités diverses (événements, ateliers) afin de sensibiliser le grand public au réemploi et à la réduction des déchets.

Le Crapo est un espace de travail collectif, nous oeuvrons au quotidien pour en faire un lieu d'émulation, de soutien et de convivialité. Nous demandons aux résidents une implication dans la vie du lieu : participation aux réunions mensuelles, présence régulière, implication dans les événements et activités du Crapo.

### • L'ESPACE DISPONIBLE

L'espace disponible fait **46 m<sup>2</sup>**, à 7,5 euros le m<sup>2</sup> par mois, soit **345 euros ttc / mois**.  
L'espace est disponible pour une durée d'un an renouvelable.

L'espace **est en sous-sol**, accessible par : escaliers, monte charge ou rampe d'accès.  
**L'usage de cet espace est uniquement réservé à du stockage.**





## • CRITÈRES DE SÉLECTION

Nous recherchons en priorité des porteurs de projets qui :

- Ont une activité tournée vers le réemploi ou la culture ;
- Ont une activité calme, sans nuisance pour leurs voisin.e.s ;
- Souhaitent, travailler en synergie avec d'autres acteurs de l'ESS et, s'investir dans le lieu.

Lors de votre candidature, merci de nous faire parvenir tout documents nécessaire à la bonne compréhension de votre projet ( dossier, portfolio, site internet...)

## • CALENDRIER

- Les candidatures se font par mail : [bonjour@crapo.fr](mailto:bonjour@crapo.fr)
- **La date d'entrée dans les lieux sera possible à partir du 19 janvier 2023.**

# F.A.Q

## • LE CRAPO, C'EST POUR COMBIEN DE TEMPS?

Le propriétaire des locaux, l'EPF Ile-de-France, a signé avec La Ressourcerie Du Spectacle une Convention d'Occupation Précaire (COP). Cela signifie que le bail est à durée indéterminée. À terme, le bâtiment devrait être détruit avec les travaux du Grand-Paris. Nous serons prévenus quatre mois avant la fin de notre convention, et devons alors quitter les locaux.

## • QUELS SONT LES ESPACES COMMUNS?





Le Crapo dispose de trois espaces communs :

- Une salle polyvalente de 50 m<sup>2</sup> disponible sur calendrier ;
- Une salle commune, équipée pour accueillir une grande diversité d'événements internes aux résidents ou publics ;
- Un espace extérieur, de 1800 m<sup>2</sup> aménagé
- Une cuisine collective

Chaque résident.e participe à la gestion des espaces: nettoyage, rangement, aménagement.

## • QUELLES SONT LES HORAIRES D'OUVERTURE ?

Le Crapo est ouvert aux résidents 24h/24 et 7j/7 via un portail à code puis une porte avec clef individuelle. Le lieu est normalement ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h. Des circonstances exceptionnelles (travaux de normalisation) nous poussent à devoir fermer le lieu au public temporairement.

## • COMMENT MON LOCAL EST SÉCURISÉ ?

La sécurisation de chaque espace est de la responsabilité du résident. La sécurisation de votre local se fait par clef, dont un double doit être remis à La Ressourcerie Du Spectacle par sécurité, en cas de problème exceptionnel.

## • POURRAIS-JE Y DOMICILIER MON ASSOCIATION OU MA SOCIÉTÉ ?

Non, il n'est pas possible de mettre son siège social à l'adresse du Crapo, car nous ne signerons pas de bail commercial, mais une convention de mise à disposition, soit un contrat de prestation de service.

## • QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR POUR ENTRER DANS LES LOCAUX ?

L'entrée dans les locaux est précédée de la signature d'une convention de mise à disposition d'espace entre votre structure et La Ressourcerie Du Spectacle. Il vous sera demandé les statuts / l'extrait k-bis de votre structure, une photocopie de la carte d'identité du responsable, ainsi qu'un document prouvant votre souscription à une assurance multirisques et une assurance civile exploitation en lien avec votre activité et le local occupé.

## • COMBIEN VAIS-JE PAYER ET COMMENT ?





Le Crapo propose des espaces à 90e / m<sup>2</sup> / l'année. Le règlement de la contribution se fait de façon trimestrielle, en espèces, chèque ou virement, et débutera lors de votre entrée dans les locaux.

### • ET LA TVA ?

La Ressourcerie Du Spectacle est une association fiscalisée. De ce fait, il est possible de récupérer la TVA pour les entreprises.

### • QUELS FRAIS SERONT À MA CHARGE ?

Votre contribution prend en charge les fluides (eau, électricité), l'assurance, les travaux d'aménagements, internet, ainsi que les personnes affectées au projet Crapo : communication, coordination, gestion administrative, gestion technique... Votre contribution est proportionnelle à la taille de l'espace occupé.





# APPEL A CANDIDATURE

## LE CRAPO // VITRY-SUR-SEINE STOCKAGE

La Ressourcerie Du Spectacle propose la mise à disposition d'un espace de stockage au Crapo, à partir du 19 janvier 2022.

Les candidatures sont à déposer par mail à [bonjour@crapo.fr](mailto:bonjour@crapo.fr)

### • LE PROJET

Le Crapo est un espace mutualisé entre acteurs de l'Economie Sociale, Solidaire et Circulaire. Géré par la Ressourcerie Du Spectacle, il accueille aujourd'hui une vingtaine de projets entre réemploi et culture : compagnie de théâtre, boulangerie, construct.eurs.rices, artisans, artistes... Avec son espace extérieur de 1800m<sup>2</sup> et sa salle polyvalente, il permet d'accueillir des activités diverses (événements, ateliers) afin de sensibiliser le grand public au réemploi et à la réduction des déchets.

Le Crapo est un espace de travail collectif, nous oeuvrons au quotidien pour en faire un lieu d'émulation, de soutien et de convivialité. Nous demandons aux résidents une implication dans la vie du lieu : participation aux réunions mensuelles, présence régulière, implication dans les événements et activités du Crapo.

### • L'ESPACE DISPONIBLE

L'espace disponible fait **46 m<sup>2</sup>**, à 7,5 euros le m<sup>2</sup> par mois, soit **345 euros ttc / mois**.

L'espace est disponible pour une durée de 3 mois renouvelable.

L'espace **est en sous-sol**, accessible par : escaliers, monte charge ou rampe d'accès.

**L'usage de cet espace est uniquement réservé à du stockage.**







## • CRITÈRES DE SÉLECTION

Nous recherchons en priorité des porteurs de projets qui :

- Ont une activité tournée vers le réemploi ou la culture ;
- Ont une activité calme, sans nuisance pour leurs voisin.e.s ;
- Souhaitent, travailler en synergie avec d'autres acteurs de l'ESS et, s'investir dans le lieu.

Lors de votre candidature, merci de nous faire parvenir tout documents nécessaire à la bonne compréhension de votre projet ( dossier, portfolio, site internet...)

## • CALENDRIER

- **La date d'entrée dans les lieux sera possible à partir du 19 janvier 2023.**

# F.A.Q

## • LE CRAPO, C'EST POUR COMBIEN DE TEMPS?

Le propriétaire des locaux, l'EPF Ile-de-France, a signé avec La Ressourcerie Du Spectacle une Convention d'Occupation Précaire (COP). Cela signifie que le bail est à durée indéterminée. À terme, le bâtiment devrait être détruit avec les travaux du Grand-Paris. Nous serons prévenus quatre mois avant la fin de notre convention, et devons alors quitter les locaux.





## - QUELS SONT LES ESPACES COMMUNS?

Le Crapo dispose de trois espaces communs :

- Une salle polyvalente de 50 m<sup>2</sup> disponible sur calendrier ;
- Une salle commune, équipée pour accueillir une grande diversité d'événements internes aux résidents ou publics ;
- Un espace extérieur, de 1800 m<sup>2</sup> aménagé
- Une cuisine collective

Chaque résident.e participe à la gestion des espaces: nettoyage, rangement, aménagement.

## - QUELLES SONT LES HORAIRES D'OUVERTURE ?

Le Crapo est ouvert aux résidents 24h/24 et 7j/7 via un portail à code puis une porte avec clef individuelle. Le lieu est normalement ouvert au public du lundi au vendredi de 10h à 18h. Des circonstances exceptionnelles (travaux de normalisation) nous poussent à devoir fermer le lieu au public temporairement.

## - COMMENT MON LOCAL EST SÉCURISÉ ?

La sécurisation de l'espace mis à disposition est de la responsabilité du résident. La fermeture du local se fait par clef, dont un double doit être remis à La Ressourcerie Du Spectacle par sécurité, en cas de problème exceptionnel.

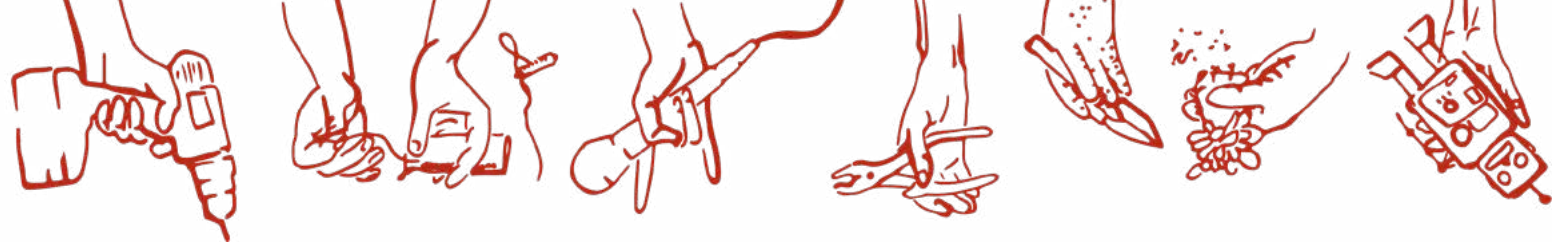
## - POURRAIS-JE Y DOMICILIER MON ASSOCIATION OU MA SOCIÉTÉ ?

Non, il n'est pas possible de mettre son siège social à l'adresse du Crapo, car nous ne signerons pas de bail commercial, mais une convention de mise à disposition, soit un contrat de prestation de service.

## - QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR POUR ENTRER DANS LES LOCAUX ?

L'entrée dans les locaux est précédée de la signature d'une convention de mise à disposition d'espace entre votre structure et La Ressourcerie Du Spectacle. Il vous sera demandé les statuts / l'extrait k-bis de votre structure, une photocopie de la carte d'identité du responsable, ainsi qu'un document prouvant votre souscription à une assurance multirisques et une assurance civile exploitation en lien avec votre activité et le local occupé.





## • COMBIEN VAIS-JE PAYER ET COMMENT ?

Le Crapo propose des espaces à 90e / m<sup>2</sup> / l'année. Le règlement de la contribution se fait de façon trimestrielle, en espèces, chèque ou virement, et débutera lors de votre entrée dans les locaux.

## • ET LA TVA ?

La Ressourcerie Du Spectacle est une association fiscalisée. De ce fait, il est possible de récupérer la TVA pour les entreprises.

## • QUELS FRAIS SERONT À MA CHARGE ?

Votre contribution prend en charge les fluides (eau, électricité), l'assurance, les travaux d'aménagements, internet, ainsi que les personnes affectées au projet Crapo : communication, coordination, gestion administrative, gestion technique... Votre contribution est proportionnelle à la taille de l'espace occupé.

